

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

74097
Objet

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le onze mai à 10 heures /
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M onsieur Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD,
BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, MONTRON, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD,
BROTREAU, DOMEQ, TAP. BOUCHET, PAPEAU .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Mme BIDEAU par Melle FOUCHÉ
M. NAULIN par Me DUFOUR
M. DELAIR par M. MONTRON

Absents : MM. STIFAL, RIVIERE, BERLAND, BOUTET, BARRIERE, Mme FAVIERE

M onsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée que :

La Ville se propose de conclure un marché de gré à gré avec l'entreprise de travaux publics Raymond MAGNE, rue Léonce Laval à ROYAN, à l'effet d'exécuter des travaux de voirie consistant en :

- 1°) Aménagement du carrefour dit du "Gros Chêne" à Maine Arnaud à la suite de l'acquisition du terrain Billiéroux, terrassement, confection d'une chaussée et bretelle de raccordement à l'avenue du Maine Arnaud aménagée, pose de bordures de trottoirs.
- 2°) Aménagement d'un parking aux abords des ateliers municipaux, avenue Daniel Hedde.

Le montant de ces travaux est estimé à 76.551 F hors taxes.

Le Conseil Municipal,
Qui l'exposé du Rapporteur,

- Vu les dispositions de l'article 310 (modifié par le décret n° 71-50 du 18 Janvier 1971) du Livre III annexé au décret n° 66 887 du 28 Novembre 1966, modifiant et complétant le décret n° 64 729 du 17 Juillet 1964 modifié portant codification des textes réglementaires relatifs aux marchés publics.

.../...

DATE DE CONVOCATION

6 mai 1974

DATE D'AFFICHAGE

6 mai 1974

Nombre de conseillers en exercice	26
Nombre de présents	17
Nombre de votants	20

Aménagement du carrefour du gros chêne à Maine Arnaud et d'un parking aux abords des ateliers municipaux -

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à signer un marché de gré à gré avec l'entreprise de travaux publics J.A. Raymond MAGNE, rue Léonce Laval à ROYAN, inscrite au Registre du Commerce de MARENNES sous le N° 61 B 6 et à l'I.N.S.E.S. sous le N° 343 17 306 0001, pour l'aménagement du carrefour du "Gros Chêne" à Maine Arnaud et la confection d'un parking aux ateliers municipaux.
- que le montant du marché est fixé à la somme de 76 531 F hors taxes dont T.V.A. 15 469 F au taux de 17,6 % le montant global du marché s'élevant à la somme de 90 000 F.
- que la dépense correspondante sera imputée sur le Chapitre 901.1 Article 2503 de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à ROYAN

Ont signé au Registre M. les membres présents

Pour Extrait conforme

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVÉ
NOUVEPORT-S/MER, le 17 JUIN 1974
Le Sous-Préfet

